



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Le-Chef-national-de-l-Assemblee-des-Premieres-Nations-felicite-le-rapporteur>

**Le Chef national de  
l'Assemblée des Premières  
Nations félicite le rapporteur  
spécial des Nations Unies de  
sa visite au Canada et appelle  
à prendre des mesures en  
prévision de son rapport à**

Date de mise en ligne : mercredi 16 octobre 2013

**venir**

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

- Communiqués -

**OTTAWA, le 15 oct. 2013 - Le Chef national de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Shawn A-in-chut Atleo, a pris aujourd'hui la parole à l'issue de la visite au Canada du rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, James Anaya, pour demander au Canada d'accorder la plus grande attention à son rapport et à ses recommandations à venir.**

« Je remercie le rapporteur spécial James Anaya pour le temps et les efforts qu'il a consacré à écouter attentivement les citoyens autochtones de ce pays, à visiter des communautés des Premières Nations et à être le témoin privilégié des obstacles auxquels nos citoyens et nos gouvernements sont confrontés », a déclaré le Chef national de l'APN, Shawn Atleo. « Les Premières Nations attendent maintenant avec impatience le rapport et les recommandations du rapporteur spécial. Plusieurs questions laissées en suspens et litiges de longue date minent la relation entre les Premières Nations et le Canada et nous empêchent de progresser. Nous vivons un moment crucial et notre espoir est que le rapport du rapporteur spécial contribuera à déclencher des mesures. Les Premières Nations veulent et sont prêtes à relever ce défi. Le travail doit commencer maintenant. Nous devons entamer une ère de mobilisation. »

Le rapporteur spécial de l'ONU, dont la visite au Canada s'est déroulée entre le 7 et le 15 octobre, a décrit comme suit l'objet de sa venue : [traduction] « ... évaluer les problèmes auxquels font face les Premières Nations, les Inuits et les Métis au Canada, notamment dans les domaines de la réconciliation, de la gouvernance et de l'autonomie gouvernementale, des terres et des ressources, ainsi que de la santé, de l'éducation et du développement économique. » Au cours de sa visite, le rapporteur spécial a parcouru six provinces et visité plusieurs communautés des Premières Nations afin d'échanger directement avec leurs citoyens. Il présentera son rapport au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en février 2014.

Le rôle principal de l'APN a consisté à encourager et à faciliter le plus possible des échanges directs avec des citoyens des Premières Nations pendant la visite du rapporteur spécial. Tout en soutenant les Premières Nations qui mettent de l'avant leurs priorités, l'APN a aussi déterminé trois domaines d'action :

Le Canada doit travailler avec les Premières Nations à l'élaboration de nouveaux principes et processus pour veiller à préserver l'honneur de la Couronne dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ;

Le Canada doit clairement reconnaître les gouvernements des Premières Nations et soutenir la réédification des nations.

Le Canada doit adopter de nouveaux mécanismes - et notamment apporter des changements fondamentaux à son appareil gouvernemental - afin de respecter sa relation avec les Premières Nations et de la préserver.((

Le Chef national Atleo a invité en ces termes le Canada à accorder la plus grande attention au rapport et aux recommandations à venir du rapporteur spécial : « Le rapporteur spécial a pris conscience de la crise à laquelle sont confrontés nos citoyens et de l'urgence de prendre des mesures. Cette prise de conscience constitue un appel à la mobilisation pour tous les Canadiens, tous les gouvernements et tous les citoyens des Premières Nations. Nonobstant notre diversité, le rapporteur spécial a constaté la pertinence des propos de nos aînés qui nous rappellent que les Premières Nations partagent toutes les mêmes objectifs : être respectées, pouvoir sans contrainte exercer leurs droits inhérents, leur titre autochtone et mettre en oeuvre leurs traités, et être consultées de façon significative sur toutes les questions relatives à des activités ayant une incidence sur leurs terres, leurs modes de vie

et leurs territoires traditionnels. »

Le rapporteur spécial des Nations Unies souhaite continuer à recevoir des témoignages par écrit. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter : <http://unsr.jamesanaya.org/>

Le rapport du rapporteur spécial des Nations Unies permettra d'orienter les discussions qui auront lieu dans le cadre de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les peuples autochtones, une rencontre plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se tiendra à New York les 22 et 23 septembre 2014. Cet événement constituera une nouvelle occasion d'attirer l'attention sur la situation à laquelle font face les Premières Nations au Canada et sur les mesures nécessaires pour aller de l'avant.